

FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2024 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions des Services de l'Environnement et de l'Assainissement, des Transports, de la Voirie et des Déplacements, des Espaces Verts et du Paysage du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Description des travaux : Reprise Affaissement chaussée

Intervenant : SETP

En charge du balisage :

Adresse : 80 Av. Du Général De Gaulle 94230 Thiais

Adresse :

Interlocuteur : Mr Vuarand Dorian

Interlocuteur :

Portable : 06.09.15.32.28

Portable :

Courriel : dvuarand@setp-tp.com

Courriel :

IDEM

Nom de la voie : Avenue Maurice Thorez croisement Rue René Robin

Gestionnaire : CD94

Tronçon concerné :

Sens :

Calendrier prévisionnel : du Lundi 24/06/24 au Vendredi 05/07/2024

Horaires d'intervention : 9h30 - 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier) :

- Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée
- Neutralisation d'une voie bus
- Neutralisation d'une voie cyclable
- Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum
- Mise en place d'alternat sur une longueur < 200 m
 - de 9h30 à 16h30 géré par feux tricolores provisoires
 - 24h/24 géré à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles
 - géré par feux tricolores provisoires
- Neutralisation du trottoir
 - partielle côté pair
 - totale impair
- Circulation piétonne
 - maintenue
 - déviée de 9h30 à 16h30
 - 24h/24
 - sur trottoir opposé
 - sur chaussée avec balisage
 - sur stationnement neutralisé

Observations :

les cyclistes intégré dans la circulation générale.

Maintien des girations et neutralisation de deux places de stationnement au droit du chantier coté pair et impair.

Le 17/06/2024

Signature

PEREIRA Lionel

Validation SDS

